

Parc national de Port Cros

Objectif 5.I Faire du parc un espace de référence en matière de connaissance

L'amélioration permanente de la connaissance scientifique est nécessaire à l'accomplissement des missions de préservation des milieux et des espèces du parc national et d'information du public.

L'objectif est de faire des îles un espace d'expérimentation, d'innovation, d'anticipation, de comparaison, de témoin, utile au monde de la recherche et aux gestionnaires d'espaces naturels, pour la connaissance et le suivi des écosystèmes marins, littoraux, terrestres et aquatiques ainsi que pour le suivi du changement global. L'expérience pilote de restauration écologique de la réserve intégrale de Bagaud (île non soumise aux effets anthropiques directs) sera donc poursuivie et complétée par le suivi de l'évolution du patrimoine naturel pour caractériser, à terme, le changement global.

Par ailleurs en application de la stratégie scientifique du parc national (2013-2022), l'expertise et l'acquisition de connaissance seront poursuivies sur les espèces envahissantes d'une part, et les interactions entre espèces, milieux et activités humaines d'autre part. Ces thématiques constituent en effet les principales menaces sur les habitats et les espèces patrimoniales des coeurs.

Ce travail nécessite une structuration des collaborations, des suivis avec les partenaires scientifiques locaux, régionaux, nationaux et méditerranéens et doit être prolongé par l'amélioration de la diffusion des connaissances.

7 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
[...]	[...]	[...]	[...]
5.1.2 Poursuivre les inventaires des patrimoines naturels des coeurs, notamment les séries longues, afin de caractériser l'effet réserve et le changement global. Lien avec les mesures 5.1.2 et 5.1.7 Du fait de leur nature insulaire, les îles hébergent une faune et une flore emblématiques en raison de leur aire de répartition restreinte, de leur endémisme, de la représentativité de la population, ou d'un état	<ul style="list-style-type: none">• Maîtrise d'ouvrage• Études sur les espèces et habitats emblématiques des îles (placettes forestières)• Protocole et démarche qualité• Participation à l'alimentation des bases de données pour «l'Observatoire national de la Faune et de la Flore »	<ul style="list-style-type: none">• Valorisation des résultats scientifiques	<ul style="list-style-type: none">• Équipes de recherche• Associations• AAMP

Parc national de Port Cros

de conservation
exceptionnel. Cette typicité
justifie l'investissement du
parc

national de Port-Cros pour
préserver et suivre
certaines espèces
terrestres et marines en
particulier :

- suivi démographique et
interaction avec les
prédateurs pour les

puffins (yelkouan et
cendré) du fait de la
responsabilité particulière
de

l'établissement pour ces
espèces (respectivement
95% et 25% des
populations nicheuses
françaises sur les trois
îles) ;

- suivi démographique du
discoglosse sarde du fait
de son aire de répartition

restreinte et de la menace
liée à l'apparition de
maladies ;

- suivi géographique et
démographique du
phyllodactyle d'Europe du
fait de son aire de
répartition restreinte et des
interactions avec la tarente
de Mauritanie.

- suivi du mérrou brun,
figure emblématique du
parc national, espèce

bio-indicatrice intégrant les
effets de la protection et
ceux du changement

climatique ;

Parc national de Port Cros

<p>- suivi d'espèces indicatrices de l'effet réserve</p> <p>- suivi de la limite basse de l'herbier de posidonie à minima sur les deux -</p> <p>stations de Port-Cros et distribution des forêts de grandes algues brunes</p> <p>- suivi de l'évolution des températures de la colonne d'eau</p> <p>- suivi des principales populations de plantes rares et endémiques</p> <p>- suivi des habitats forestiers (Quercetum notamment)</p> <p>- suivi des gîtes de reproduction des chiroptères sur Porquerolles</p>			
<p>5.1.3 Analyser et suivre les interactions entre activités humaines, espèces et milieux naturels afin de mieux caractériser la notion de capacité de charge appliquée aux îles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'ouvrage • Définition et mise en oeuvre des suivis naturalistes et économiques <p>susceptibles de caractériser la notion de capacité de charge</p> <ul style="list-style-type: none"> • Production d'une synthèse des travaux de suivi de la fréquentation au regard de la capacité de charge • Intégration du suivi de la capacité de charge dans les observatoires, notamment l'observatoire de la <p>biodiversité et des usages</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Valorisation scientifique des résultats • Partage des objectifs de préservation et de recherche • Transmission d'informations liées au suivi de la fréquentation (consommation d'eau, production de déchets, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Équipes de recherche • MedPAN, AAMP • Filières du transports maritime du tourisme et des loisirs ... • Habitants

Parc national de Port Cros

	marins		
<p>5.1.4 Maintenir l'expertise du parc national de Port-Cros sur la problématique des espèces animales et végétales à caractère envahissant.</p> <p>Dans la continuité du projet pilote de restauration écologique mené dans la réserve intégrale de Bagaud, le parc national maintiendra sa place privilégiée d'espace pilote pour la recherche</p> <p>sur les espèces envahissantes (suivi, modélisation, prévention des invasions biologiques,</p> <p>caractérisation des impacts, développement de méthodes de contrôle), notamment pour mieux aborder les problèmes de gestion associés. Dans le domaine marin, l'expérience acquise en matière de techniques de lutte contre la caulerpa taxifolia sera poursuivie et valorisée .</p> <p>Lien avec la mesure 5.1.8</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'ouvrage avec appui du CBNMP • Veille scientifique et veille de terrain • Contribution à l'élaboration de la stratégie régionale de contrôle des espèces végétales envahissantes • Portage de programmes scientifiques • Participation aux échanges d'expérience principalement à l'échelle méditerranéenne • Maintien d'une expertise associant actions de lutte et suivis scientifiques • Élargissement du réseau partenarial sur ces thématiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Veille scientifique et veille de terrain • Participation aux échanges d'expérience 	<ul style="list-style-type: none"> • Universités, • Réseau Caulerpe Corse • SRAL, FREDON Paca • CR PACA • MedPAN • AAMP
<p>5.1.5 Soutenir la recherche appliquée à la gestion conservatoire des espèces emblématiques des îles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'ouvrage • Études et interventions sur les espèces emblématiques des îles • Veille scientifique • Appui du CBNMP 	<ul style="list-style-type: none"> • Valorisation scientifique des résultats 	<ul style="list-style-type: none"> • Équipes de recherche • Associations naturalistes
<p>5.1.6 Développer la coopération scientifique dans les domaines de la conservation des écosystèmes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'ouvrage • Promotion de la coopération scientifique nationale et internationale 	<ul style="list-style-type: none"> • Relais de l'information 	<ul style="list-style-type: none"> • PIM • MedPAN

Parc national de Port Cros

méditerranéens, du développement durable et du suivi du changement global	et des partenariats <ul style="list-style-type: none">• Appui du CBNMP		<ul style="list-style-type: none">• AAMP• Équipes de recherche• Forum des AMP• PNCal• PNF, CEN PACA, WWF, ONF, CRPF
[...]	[...]	[...]	[...]

Référence ID de l'article : #4518

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-10 11:04